

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DATE DE RÉVISION DE LA FDS : 06/06/2023

CHLORE KLEEN 512

CELA S'APPLIQUE UNIQUEMENT AU MATÉRIEL NON DILUÉ

1. PRODUIT ET NOM DE L'ENTREPRISE

1.1. étiquette d'un produit

Identité du produit CHLORE KLEEN 512
Noms alternatifs NA ID NO : 512.0606

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Utilisation prévue Voir l'étiquette du produit

Procédé d'application Voir fiche technique.

1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité Nom de l'entreprise

Systèmes de pression Easy Kleen, LTD
41, chemin Earnhard
Sussex Corner NB. E4E 6A1

Service à la clientèle : Easy Kleen Pressure Systems TÉLÉPHONE : 800-315-5533

1.4 Informations médicales et d'urgence sur les déversements 24h/24 et 7j/7 CHEMTREC : (800) 424-9300 (CCN#206316)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS DU PRODUIT

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë. 5;H303 Peut être nocif en cas d'ingestion. (Non adopté par US OSHA)
Peau Corr. 1B;H314 Peut provoquer des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Barrage des yeux. 1;H318 Peut causer des lésions oculaires graves.



2.2. Éléments d'étiquetage

À l'aide des données de toxicité répertoriées dans les sections 11 et 12, le produit est étiqueté comme suit.

[Avertissement] :

H303 Peut être nocif en cas d'ingestion. H314 Peut provoquer des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H318 Peut provoquer des lésions oculaires graves.

[Prévention] : P260

Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. P264 Se laver soigneusement après manipulation. P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

[Réponse] :

P301+330+331 EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever/Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer continuellement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à faire - continuez à rincer. P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

[Stockage] :

P405 Magasin verrouillé.

[Élimination] :

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/nationales.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens des réglementations nationales et fédérales applicables sur les substances dangereuses.

DÉSIGNATIONS DES INGRÉDIENTS/CHIMIQUES	LESTER %
Métasilicate disodique Numéro CAS : 0006834-92-0	1.0 - 10
triphosphate pentasodique Numéro CAS : 0007758-29-4	1.0 - 10
Dodécylbenzènesulfonate de sodium Numéro CAS : 0025155-30-0	1.0 - 10
Propriétaire	1.0 - 10
Éther monobutyle d'éthylèneglycol Numéro CAS : 0000111-76-2	1.0 - 10
Propriétaire Dichloroisocyanurate de sodium dihydraté Numéro CAS : 0051580-86-0	1.0 - 10

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours Généralités En

cas de doute ou lorsque les symptômes persistent, consulter un médecin. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. NOTES AU

MÉDECIN : Tous les traitements doivent être basés sur les signes et symptômes de détresse observés chez le patient. Il faut tenir compte de la possibilité qu'une surexposition à des matériaux autres que ce produit ait pu se produire.

Inhalation Si la respiration est difficile, aller à l'air frais.

Yeux Laisser l'eau couler sur le visage tout en clignant des yeux pendant 15 minutes pour une irrigation optimale. Obtenez des soins médicaux.

Peau Laver immédiatement. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Ingestion NE PAS faire vomir. Donner de l'eau ou du lait de magnésie. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés Aperçu PRÉOCCUPATIONS IMMÉDIATES :

ATTENTION : Peut causer des brûlures aux yeux ou à la peau. EFFETS SECONDAIRES POTENTIELS SUR LES YEUX : Peut causer des lésions oculaires s'il n'est pas traité immédiatement. PEAU : Peut être irritant s'il n'est pas rincé. INGESTION : Peut être un irritant. INHALATION : Éviter le brouillard, peut être un irritant. SIGNES ET SYMPTÔMES D'UNE SUREXPOSITION YEUX : Irritation. PEAU : Le brouillard peut provoquer une irritation de la peau. INGESTION : Peut causer une irritation de l'estomac. INHALATION : Éviter le brouillard, peut être irritant. TOXICITÉ AIGUË : L'exposition au brouillard peut causer une irritation. Yeux : Peut causer des lésions oculaires graves. Peau : Peut causer de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. Ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. (Non adopté par US O

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction : eau, dioxyde de carbone, mousse, produit chimique sec.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Décomposition

dangereuse : Oxydes de carbone Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

5.3. Conseils aux pompiers Une

protection respiratoire et oculaire est nécessaire pour le personnel de lutte contre l'incendie. Un équipement de protection complet et un appareil respiratoire autonome doivent être utilisés pour tous les incendies intérieurs et tout incendie extérieur important.

Guide ERG n° ----

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DATE DE RÉVISION DE LA FDS : 06/06/2023

CHLORE KLEEN 512

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser les déversements pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlevez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage PETIT DÉVERSEMENT : Arrêter la fuite si cela peut se faire sans blessure. Capturez dans un conteneur de récupération.

GRAND DÉVERSEMENT : Endiguer avec de la terre ; pompe vers un réservoir de récupération.

Les grands et petits déversements peuvent avoir une définition large selon le système de manutention de l'utilisateur. Par conséquent, la catégorie de déversement doit être définie au point de rejet par du personnel techniquement qualifié.

DÉVERSEMENT D'EAU : Utiliser un confinement approprié pour éviter le ruissellement.

DÉVERSEMENT SUR LE TERRAIN : Utiliser un confinement approprié pour éviter le ruissellement.

NOTES DE VERSION : Si le déversement est susceptible de pénétrer dans une voie navigable, y compris des ruisseaux secs intermittents, contactez les autorités locales. Si vous êtes aux États-Unis, contactez gratuitement le centre de réponse national de la garde côtière américaine au 800-424-8802.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation

sans danger Manipuler dans un endroit bien ventilé. Manipuler et utiliser conformément aux bonnes techniques et pratiques industrielles et/ou de fabrication. Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention] : 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Manipuler les conteneurs avec précaution pour éviter les dommages et les déversements.

Conserver dans un endroit frais et sec. Garder le contenant fermé lorsqu'il ne sert pas. Stable au gel/dégel, mais le contenant peut se fissurer lorsqu'il est gelé. Matières incompatibles : Acides Voir la section 2 pour plus

de détails. - [Stockage] : 7.3. Utilisation(s) finale(s)

particulière(s) : Détergent industriel

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

N ° CAS. INGRÉDIENT	VALEUR	SOURCE
0000111-76-2 Éther monobutylique d'éthylèneglycol	OSHA ACGIH NIOSH Fournisseur	TWA 50 ppm (240 mg/m ³) [peau] TWA : 20 ppm Révisé 2003, TWA 5 ppm (24 mg/m ³) [peau] Aucune limite établie
0006834-92-0 Métasilicate disodique	OSHA ACGIH NIOSH Fournisseur	Aucune limite établie Aucune limite établie Aucune limite établie ACHAN TLV/OSHA 2mg/m ³ PEL 2mg/m ³

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DATE DE RÉVISION DE LA FDS : 06/06/2023

CHLORE KLEEN 512

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Données cancérogènes : Aucun cancérogène suspecté ou connu.

8.2. Contrôles de l'exposition Respiratoire

Si les travailleurs sont exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition, ils doivent utiliser les respirateurs appropriés et certifiés.

Yeux

Lunettes ou lunettes de sécurité.

Peau

Gants résistants aux produits chimiques. Tablier.

Contrôles techniques

Fournir une ventilation adéquate.

Autres pratiques de travail

Les installations stockant ou utilisant ce produit doivent être équipées d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité. De bonnes pratiques d'hygiène personnelle doivent toujours être suivies. Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlevez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser. Voir la section 2 pour plus de détails. - [La prévention]:

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence

Liquide transparent

Odeur

Chlore

Seuil olfactif pH

Non mesuré

10,7 (solution à 5 %)

Point de fusion / point de congélation

32 F

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

>212 F

Point de rupture

Aucun

Taux d'évaporation (Ether = 1)

Non mesuré

Inflamabilité (solide, gaz)

Sans objet

Limites supérieures/inférieures d'inflamabilité ou d'explosivité

Limite inférieure d'explosivité : Non mesuré

Limite supérieure d'explosivité : Non mesuré

Pression de vapeur (Pa)

23 à 70 F

Densité de vapeur

(Air=1) 1,2

Gravité spécifique

1,03

Solubilité dans l'eau

Soluble

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)

Non mesuré

Température d'auto-inflammation

N / A

Température de décomposition

Non mesuré

Viscosité (cSt)

N / A

9.2. Autres informations : Aucune autre information pertinente.

10. STABILITÉ & RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité : Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.2. Stabilité chimique : Stable dans des conditions ambiantes normales de température et de pression.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses : Aucune donnée disponible.

10.4. Conditions à éviter : Ne pas mélanger avec des acides.

10.5. Matières incompatibles : Acides.

10.6. Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DATE DE RÉVISION DE LA FDS : 06/06/2023

CHLORE KLEEN 512

11. TOXICOLOGIQUE

Toxicité aiguë

INGRÉDIENT	DL50 orale, mg/kg	Peau LD50, mg/kg	Inhalation Vapeur DL50, mg/L/4h	Inhalation Poussière/brouillard DL50, mg/L/4h	Gaz d'inhalation DL50, ppm
Éther monobutylique d'éthylène glycol - (111-76-2)	1 414,00, Cochon d'Inde - Catégorie : 4	1 200,00, Cochon d'Inde - Catégorie : 4	173,00, Cochon d'Inde - Catégorie : NA	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Métasilicate disodique - (6834-92-0)	1 153,00, Rat - Catégorie : 4	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
triphosphate pentasodique - (7758-29-4)	3 120,00, Rat - Catégorie : 5	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Propriétaire	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Remarque : Lorsqu'aucune donnée de DL50 spécifique à la voie n'est disponible pour une toxine aiguë, l'estimation du point de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'ETA (estimation de la toxicité aiguë) du produit.

CLASSIFICATION	CATÉGORIE	DESCRIPTION DES RISQUES
Toxicité aiguë (orale)	5	Peut être nocif en cas d'ingestion. (Non adopté par US OSHA)
Toxicité aiguë (cutanée)	---	N'est pas applicable
Toxicité aiguë (inhalation)	---	N'est pas applicable
Corrosion/irritation cutanée	1B	Peut causer de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	1	Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire	---	N'est pas applicable
Sensibilisation cutanée	---	N'est pas applicable
Mutagénicité des cellules germinales	---	N'est pas applicable
Cancérogénicité	---	N'est pas applicable
Toxicité pour la reproduction	---	N'est pas applicable
STOT-exposition unique	---	N'est pas applicable
STOT-exposition répétée	---	N'est pas applicable
Danger d'aspiration	---	N'est pas applicable

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité Aucune information supplémentaire fournie pour ce produit. Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 h CL50 poisson, mg/l	48 h EC50 crustacés, mg/ l	ErC50 algues, mg/ l
Éther monobutylique d'éthylèneglycol - (111-76-2)	220.00, Poisson (Piscis)	1 000,00, Daphnia mag n / A	Pas disponible
Métasilicate disodique - (6834-92-0)	210.00, Danio rerio	33.53, Ceriodaphnia dubia	400.00 (72 h), Pseu dokirchneriella subcapitata
Propriétaire	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible

12.2. Persistance et dégradabilité : Il n'y a pas de données disponibles sur la préparation elle-même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation : Non mesuré 12.4. Mobilité

dans le sol : Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB : Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

12.6. Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets : Respectez toutes les réglementations fédérales, nationales et locales lors de l'élimination de cette substance.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	DOT (Domestic Surface Transport)	IMO / IMDG (Océan OACI/IATA Transport)	
14.1. Numéro ONU	N'est pas applicable	Non réglementé	Non réglementé
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe de danger DOT : NA Étiquette DOT : ---	IMDG : NA Sous-classe : NA	Classe aérienne: NA
14.4. Groupe d'emballage	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
14.5. Dangers environnementaux IMDG	Polluant marin : Non		
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : Aucune autre information			

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DATE DE RÉVISION DE LA FDS : 06/06/2023

CHLORE KLEEN 512

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Aperçu de la réglementation Les données réglementaires de la section 15 ne sont pas destinées à être exhaustives, seules certaines réglementations sont représentées.

Substance toxique Tous les composants de ce matériau sont répertoriés ou exemptés

Control Act (TSCA) de l'inscription sur l'inventaire TSCA.

Classification SIMDUT D2B E

Dangers de niveau II de l'EPA des États-Unis

Feu: Non

Libération soudaine de la pression : Non

Réactif: Non

Immédiat (aigu) : Oui

Différé (chronique) : Non

EPCRA 311/312 Produits chimiques et QR (lb) : triphosphate pentasodique (5 000,00) Dodécylbenzènesulfonate de sodium (1 000,00)

EPCRA 302 extrêmement dangereux : (aucun ingrédient du produit répertorié)

EPCRA 313 Substances chimiques toxiques : Éther monobutylique d'éthylène glycol

Proposition 65 - Cancérogènes (> 0,0 %) : (Aucun ingrédient du produit répertorié)

Proposition 65 - Toxines développementales (> 0,0 %) : (Aucun ingrédient du produit répertorié)

Proposition 65 - Toxines Repro Femelles (>0.0%) : (Aucun ingrédient du produit répertorié)

Proposition 65 - Toxines reproducteurs mâles (> 0,0 %) : (Aucun ingrédient du produit répertorié)

Substances NJ RTK (>1 %) : % : éther monobutylique d'éthylène glycol, dodécylbenzènesulfonate de sodium

Substances Penn RTK (>1 %) : éther monobutylique d'éthylène glycol, triphosphate pentasodique, dichloroisocyanurate de sodium dihydraté, dodécylbenzènesulfonate de sodium

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données considérées comme correctes. Cependant, aucune garantie ou garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute responsabilité pour tout effet nocif pouvant être causé par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, réglementations et ordonnances applicables en matière de santé et de sécurité.

Nous croyons que cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de l'US OSHA 29 CFR 1910.1200, 91/155/EEC et de la loi canadienne sur les produits dangereux. Nous pensons que les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont à jour et fournies de bonne foi. Les informations sont fournies à titre indicatif uniquement. Easy Kleen Pressure Systems n'offre aucune garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, concernant l'exactitude ou l'exhaustivité des informations et données contenues dans ce document. Il incombe à l'utilisateur de déterminer l'adéquation de ce produit à un usage spécifique et les conditions d'utilisation en toute sécurité du produit. Nous nous réservons le droit de réviser cette fiche de données de sécurité à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles. Easy Kleen Pressure Systems n'offre aucune garantie d'aucune sorte.

FIN DU DOCUMENT